



**NATIONS
UNIES**

HSP/OEWG-H.2026/2



ONU-HABITAT

**Programme
des Nations Unies pour
les établissements humains**

Distr. générale
15 septembre 2026

Français
Original : anglais

**Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s
à composition non limitée sur le logement
convenable pour tou(te)s
Troisième session
Nairobi, 26 et 27 novembre 2026
Point 4 de l'ordre du jour provisoire***

**Examen des textes issus des réunions du groupe d'expert(e)s
et des réunions intersessions, y compris des projets
de recommandation, et de manifestations mondiales**

**Textes issus des réunions du groupe d'expert(e)s, des réunions
intersessions et des activités****

Rapport de la Directrice exécutive

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis conformément à la résolution HSP/HA.2/Res.7 de l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), qui a créé le Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s. Il contient un aperçu des activités menées par le Groupe de travail au cours de sa deuxième année, pour la période allant de sa deuxième session jusqu'au 11 septembre 2026. Il présente également les principaux résultats obtenus durant cette période, ainsi que les priorités proposées pour les travaux à venir.
2. La deuxième session du Groupe de travail s'est tenue à Nairobi les 22 et 23 octobre 2025. À cette session, l'Azerbaïdjan et la Somalie ont été élus Coprésidents pour une durée d'un an et le Groupe de travail a examiné la feuille de route proposée concernant ses travaux pour la période 2025-2029 (HSP/OEWG-H.2025/4). Les Coprésidents ont ensuite défini deux domaines thématiques comme étant prioritaires pour le cycle actuel, à savoir la durabilité et la résilience climatique des logements et les politiques du logement intégrées, auxquels s'ajoute un thème supplémentaire, à savoir les outils de gestion des terres à l'appui de la fourniture de logements, qui seront examinés à la quatrième session du Groupe de travail, en 2027.
3. Un résumé des projets de recommandation soumis au Groupe de travail à la présente session figure dans l'additif au présent rapport (HSP/OEWG-H.2026/2/Add.1). Le présent rapport doit en outre être lu conjointement avec le rapport de la Directrice exécutive sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une plateforme de connaissances sur le logement (HSP/OEWG-H.2026/3), soumis au titre du point 5 de l'ordre du jour provisoire, ainsi qu'avec la proposition de stratégie de mobilisation des ressources (HSP/OEWG-H.2026/4), soumise au titre du point 6.

* HSP/OEWG-H.2026/1.

** La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

II. Aperçu des activités en 2026

A. Mobilisation des États Membres et désignation de correspondant(e)s

4. La participation des États Membres aux travaux du Groupe de travail s'est considérablement renforcée au cours de la période considérée. Au 9 septembre 2026, 81 États Membres avaient désigné un total de 209 correspondant(e)s nationaux(les) et expert(e)s, contre 83 expert(e)s désigné(e)s par 44 États Membres à la même période du cycle précédent. La désignation de correspondant(e)s reste le principal moyen par lequel les États Membres contribuent aux travaux de fond du Groupe de travail et les orientent. L'augmentation observée témoigne à la fois des efforts soutenus de sensibilisation menés par les missions permanentes à Nairobi et à New York et par les bureaux régionaux et bureaux de pays d'ONU-Habitat, y compris au moyen de lettres adressées par la Directrice exécutive aux ministères d'exécution compétents des pays qui n'avaient pas encore désigné de correspondant(e)s, et de l'importance croissante accordée au logement dans les programmes nationaux de politique générale.

5. Afin de maintenir ce niveau de mobilisation jusqu'à la fin du mandat, y compris la facilitation de la participation d'expert(e)s et de représentant(e)s issu(e)s des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, pour lesquels les frais de voyage peuvent constituer un obstacle majeur, il importe de disposer de ressources suffisantes et prévisibles. Cette condition est examinée dans le document HSP/OEWG-H.2026/4.

B. Réunions du groupe d'expert(e)s et réunions intersessions

6. Le Groupe de travail formule ses recommandations tout au long d'un cycle annuel qui associe les contributions d'expert(e)s et la consultation des États Membres. Les recommandations sont dans un premier temps élaborées avec des expert(e)s techniques dans le cadre de réunions du groupe d'expert(e)s, puis examinées plus en détail et mises au point avec les États Membres lors de réunions intersessions, avant d'être soumises pour examen par le Groupe de travail à sa session officielle. Durant le cycle en cours, cette approche a été appliquée aux politiques du logement intégrées, le nouveau domaine thématique introduit en 2026, tandis que les travaux entamés au cours du cycle précédent ont été approfondis s'agissant des dimensions thématiques pour lesquelles des consultations supplémentaires s'étaient avérées nécessaires. L'annexe du présent rapport contient un aperçu des réunions du groupe d'expert(e)s et des réunions intersessions tenues durant l'année 2026.

7. Une réunion du groupe d'expert(e)s sur les politiques nationales intégrées en matière de logement s'est tenue le 15 juillet 2026. Elle a rassemblé 41 participant(e)s et a permis de faire avancer les travaux de recherche de fond, de présenter les arguments en faveur de l'intégration, d'affiner certaines définitions clefs et de recenser les domaines dans lesquels des recommandations pourraient être formulées. Les contributions d'expert(e)s ainsi recueillies ont ensuite servi de base au secrétariat pour élaborer un document de référence en vue d'une consultation avec les États Membres.

8. Une réunion intersessions sur les politiques nationales intégrées en matière de logement s'est tenue le 3 septembre 2026 sous un format hybride, des services d'interprétation simultanée dans les six langues officielles des Nations Unies ayant été assurés à cette occasion. Un document de référence élaboré par le secrétariat avec les contributions d'expert(e)s a été publié en ligne deux semaines à l'avance. Les invitations ont été communiquées par note verbale à toutes les missions permanentes et aux missions d'observation à Nairobi et à New York. Les correspondant(e)s nationaux(les) ont également été invité(e)s directement et la participation était ouverte aux organisations accréditées et aux partenaires. La réunion a rassemblé plus de 220 participant(e)s, dont un grand nombre de délégations nationales, et a permis aux États Membres d'examiner les recommandations élaborées avec le concours d'expert(e)s au cours des mois précédents et de formuler des orientations à leur sujet. Les projets de recommandation qui en sont issus sont résumés dans le document HSP/OEWG-H.2026/2/Add.1.

9. Les travaux se sont également poursuivis en matière de durabilité environnementale et de résilience des logements. L'élaboration des recommandations thématiques a débuté par des travaux menés en 2025 sous la coprésidence de la France et du Kenya. Ces travaux ont compris une réunion du groupe d'expert(e)s tenue le 20 août 2025, ainsi que deux réunions intersessions tenues le 16 septembre 2025. En 2026, l'analyse et les recommandations ont été élargies afin de renforcer la dimension relative à la résilience environnementale. Ce cadre thématique conjoint a servi de base à une nouvelle réunion thématique intersessions qui s'est tenue le 19 mai 2026 à la fois en présentiel, sur le site de la treizième session du Forum urbain mondial à Bakou, et en ligne, des services d'interprétation dans les six langues officielles des Nations Unies ayant été fournis. La réunion a rassemblé plus de 100 participant(e)s. Durant celle-ci ont été présentées les recommandations

proposées, ce qui a permis aux États Membres et aux partenaires d'en débattre et de formuler des orientations quant à la poursuite de leur élaboration. Les projets de recommandation qui en sont issus sont résumés dans le document HSP/OEWG-H.2026/2/Add.1.

10. En raison de la tenue de réunions en mai et en septembre 2026, l'année a, pour la première fois dans un cycle du Groupe de travail, compté deux réunions intersessions, toutes deux sous un format hybride. Une telle approche a élargi les perspectives de participation au-delà des personnes pouvant assister physiquement aux réunions et a favorisé une participation plus inclusive des États Membres et des autres parties prenantes aux travaux de fond du Groupe de travail.

11. Les autres domaines thématiques abordés au cours du cycle précédent ont suivi des parcours différents en 2026. La définition du sans-abrisme, élaborée dans le cadre du processus des réunions d'expert(e)s et réunions intersessions de 2025 et enrichie par les orientations formulées à la deuxième session, est soumise à l'examen de la session en cours (voir le document HSP/OEWG-H.2026/2/Add.1). Les travaux relatifs à la définition des établissements informels se poursuivent et seront approfondis dans le cadre de nouvelles consultations, comme indiqué à la section IV.A ci-dessous.

C. Manifestations internationales auxquelles le Groupe de travail était représenté

12. La feuille de route des travaux du Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s pour la période 2025-2029 (HSP/OEWG-H.2025/4) prévoit une interaction systématique avec les processus mondiaux et régionaux, afin que les recommandations du Groupe de travail s'inscrivent dans leur contexte et bénéficient d'un élan politique. La période considérée a été marquée par une augmentation sensible de la place accordée à la question du logement convenable dans les processus multilatéraux.

13. Le deuxième Forum urbain africain, qui s'est tenu à Nairobi du 8 au 10 avril 2026, a été l'occasion, dans le cadre du cycle en cours, de mobiliser les États Membres et les partenaires d'Afrique au sujet des travaux du Groupe de travail. Une séance dédiée, tenue le 9 avril et intitulée « Advancing Adequate Housing for All: Global Policy Progress and African Perspectives on the OEWG-H » (Promouvoir un logement convenable pour tou(te)s : progrès politiques mondiaux et perspectives africaines sur le Groupe de travail) a présenté les résultats de la deuxième session et les priorités thématiques pour 2026 et a permis de recueillir des perspectives régionales afin d'éclairer les travaux en cours en vue de la troisième session. Les débats ont mis en évidence qu'il fallait tenir compte des contextes régionaux et locaux dans les politiques du logement, renforcer la cohérence entre les recommandations du Groupe de travail et les politiques du logement et stratégies urbaines nationales et remédier aux contraintes pesant sur le financement du logement dans les marchés informels.

14. La treizième session du Forum urbain mondial, qui s'est tenue à Bakou du 17 au 22 mai 2026 sur le thème « Loger le monde : pour des villes et des communautés sûres et résilientes », est la principale manifestation internationale à laquelle le Groupe de travail était représenté. Ce Forum, le plus grand jamais organisé à ce jour, ayant réuni quelque 58 000 participant(e)s venu(e)s de 176 pays, s'est conclu par l'adoption de l'Appel à l'action de Bakou, lequel comprend 15 recommandations formulées par les parties prenantes qui érigent le financement du logement, la gouvernance à plusieurs niveaux et l'articulation entre le logement et l'action climatique en priorités absolues. Le Forum a également été l'occasion d'organiser une série d'échanges avec les États Membres, les administrations locales et régionales et les partenaires, ainsi que, parallèlement à la réunion thématique intersessions du Groupe de travail consacrée à la durabilité environnementale et la résilience des logements, une séance d'information sur le Groupe de travail, au cours de laquelle ont été présentés son mandat, ses progrès et ses priorités pour 2026.

15. La réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, qui s'est tenue à New York les 16 et 17 juillet 2026, a abouti à l'adoption de la Déclaration politique visant à renouveler les engagements et à accélérer la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes (A/80/L.89). La Déclaration place le logement convenable au cœur des efforts visant à accélérer la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et invite les États Membres à tenir compte, dans le cadre de cette mise en œuvre, des recommandations du Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s, tout en renforçant l'appui fourni au Groupe de travail et à la suite donnée à ses travaux, y compris par un financement prévisible et des contributions techniques et en nature.

16. Deux autres possibilités de mobilisation étaient prévues avant la fin du cycle en cours. Une réunion d'information diplomatique intitulée « Ten Years after Quito: Advancing the Global Housing Agenda through Resolution 2/7 » (Dix ans après Quito : faire progresser le programme mondial en matière de logement au moyen de la résolution 2/7) se tiendra le 24 septembre 2026 au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, en marge de la quatre-vingt-unième session de l'Assemblée générale. Convoquée par les Coprésidents conjointement avec les précédents coprésidents (France et Kenya) et avec l'appui du secrétariat, cette réunion présentera la résolution 2/7 et le Groupe de travail aux missions permanentes, dans la perspective de l'examen décennal du Nouveau Programme pour les villes, engagera les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à désigner des correspondant(e)s nationaux(les) et fera connaître aux États Membres la stratégie de mobilisation des ressources avant son examen à la session en cours. Une manifestation devrait également avoir lieu à l'occasion de la trente et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra en Turquie, afin d'aborder les recommandations du Groupe de travail en matière de durabilité et de résilience climatique des logements.

D. Dispositifs institutionnels, mobilisation de ressources et partenariats

17. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a mis en place des dispositifs internes spéciaux au sein du secrétariat pour appuyer le Groupe de travail. Sous l'orientation stratégique de la Directrice exécutive et avec le concours de l'équipe de direction d'ONU-Habitat, ces dispositifs fonctionnent toute l'année et s'articulent autour de trois fonctions : a) diplomatie et affaires politiques, y compris la liaison avec les Coprésidents, le programme, le protocole et les invitations de haut niveau ; b) activités de sensibilisation, opérations et communication, y compris la mobilisation des parties prenantes, l'organisation de conférences, les inscriptions et la logistique, ainsi que les services liés aux médias et au contenu multimédia ; c) contenu de fond, élaboré par les responsables des axes thématiques et les groupes de travail créés pour chaque thème. La coordination et l'assurance qualité relèvent de la responsabilité du Bureau de la Directrice exécutive. Ces dispositifs internes visent à assurer la continuité et la coordination de l'appui fourni par ONU-Habitat au Groupe de travail, tout en s'appuyant sur le personnel et les capacités disponibles au sein du Programme.

18. Des travaux ont été entrepris pour mobiliser des ressources au profit du Groupe de travail dans le cadre plus large de la mise en œuvre de la résolution 2/7 de l'Assemblée d'ONU-Habitat et conformément à la stratégie globale de mobilisation des ressources d'ONU-Habitat pour la période 2026-2029. Une proposition de stratégie de mobilisation des ressources pour la période 2026-2029 a été élaborée et est soumise à la session en cours (HSP/OEWG-H.2026/4). Elle présente le montant indicatif des besoins en ressources pour mettre en œuvre la feuille de route, ainsi que l'approche proposée pour mobiliser l'appui nécessaire. Elle recense par ailleurs les secteurs prioritaires des partenaires de financement, les propositions de valeur et les messages ciblés et les approches proposées en matière de communication.

19. La mobilisation des partenaires se poursuit afin d'appuyer les travaux de fond du Groupe de travail, y compris par la participation à des réunions de consultation, la contribution à l'élaboration de recommandations et la fourniture d'un appui à leur diffusion et à leur application. Ces initiatives de mobilisation ont pour but d'éclairer les recommandations par un élargissement de la base de connaissances et des compétences et, à terme, de faciliter leur adoption et leur application par les institutions et les praticien(ne)s concerné(e)s, grâce à une forte appropriation des résultats par les parties prenantes.

20. Une stratégie de communication pour le Groupe de travail est également en cours d'élaboration, afin d'accroître la visibilité du processus, de favoriser l'adoption de ses recommandations et de la plateforme de connaissances sur le logement par les États Membres et les partenaires et de pérenniser la mobilisation obtenue au cours de la période considérée.

III. Principaux résultats

21. Les activités menées au cours de l'année 2026 ont abouti aux principaux résultats suivants :

- a) Une augmentation notable de la participation des États Membres, le nombre de pays ayant désigné des correspondant(e)s ayant presque doublé au cours d'un seul cycle ;
- b) L'élaboration d'un projet de recommandations sur les politiques du logement intégrées au moyen de contributions d'expert(e)s et d'une consultation des États Membres, lequel sera examiné à la session en cours et dont un résumé figure dans l'additif au présent rapport ;

- c) La poursuite de l'élaboration des recommandations en matière de durabilité environnementale et de résilience des logements, y compris par l'intermédiaire d'une consultation intersessions supplémentaire en 2026, ainsi que la mise au point de la définition proposée du sans-abrisme en vue de son examen à la session en cours ;
- d) Une participation plus large et plus inclusive aux travaux de fond du Groupe de travail, y compris par la tenue en 2026, pour la première fois au cours d'un cycle du Groupe de travail, de deux réunions intersessions sous un format hybride ;
- e) Une visibilité accrue aux niveaux régional et mondial des travaux du Groupe de travail, y compris par sa participation au deuxième Forum urbain africain et à la treizième session du Forum urbain mondial, ainsi qu'une reconnaissance politique renforcée par la Déclaration politique adoptée dans le cadre de l'examen à mi-parcours du Nouveau Programme pour les villes (A/80/L.89), laquelle consolide le rôle du Groupe de travail dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes ;
- f) Le renforcement des mécanismes de coordination interne au sein d'ONU-Habitat et l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources pour la période 2026-2029 afin de soutenir la mise en œuvre de la feuille de route.

IV. État d'avancement des axes de travail en cours

22. Trois axes de travail lancés lors du cycle précédent se poursuivront dans la perspective de la quatrième session. L'ordre dans lequel ils se déroulent a été adapté à dessein, afin d'assurer la cohérence avec des initiatives parallèles et de faire en sorte que leur contenu puisse tenir compte des résultats des récentes délibérations intergouvernementales.

A. Définition des établissements informels

23. L'élaboration d'une définition de référence mondiale des établissements informels s'appuie sur les consultations menées en 2025, y compris une réunion du groupe d'expert(e)s, tenue le 21 août 2025, et une réunion intersessions, tenue le 17 septembre 2025. Ces travaux sont en voie d'alignement avec des initiatives parallèles, notamment celle menée par la Coalition mondiale pour les données urbaines, afin de favoriser la cohérence et l'uniformité entre la définition de référence mondiale proposée par le Groupe de travail et les classifications utilisées dans le cadre des efforts mondiaux de suivi et de communication d'informations, de manière à ce qu'elles restent compatibles entre elles. Les politiques nationales intégrées en matière de logement constituant un cadre global pour la gestion des établissements informels, l'ordre dans lequel se déroulent les étapes de ces travaux revêt une grande importance. Une définition de référence mondiale adoptée indépendamment des instruments qui serviront à l'appliquer n'aurait qu'une valeur opérationnelle limitée, c'est pourquoi la priorité a été donnée à la convergence entre ces initiatives. D'autres consultations se sont tenues en 2026 pour faire avancer ces travaux.

24. La présentation de la définition de référence mondiale a donc été reportée. Cela permettra par ailleurs de tenir compte dans le texte proposé des résultats des récentes délibérations de haut niveau, y compris ceux de la réunion de haut niveau sur l'examen à mi-parcours du Nouveau Programme pour les villes, qui s'est tenue à New York en juillet 2026. Des phases de consultation complémentaires seront organisées en 2027, avant la présentation de la définition à la quatrième session.

B. Cadre de suivi du logement

25. Les travaux relatifs au cadre de suivi du logement, qui définit et oriente le suivi de la mise en œuvre progressive du droit à un logement convenable pour tou(te)s aux niveaux mondial, national et local, progressent selon les mêmes principes et à un rythme mesuré. Ces travaux s'appuient sur les consultations menées en 2025, y compris une réunion du groupe d'expert(e)s, tenue le 22 août 2025, et deux réunions intersessions, tenues le 18 septembre 2025. Le cadre est étroitement lié aux travaux décrits ci-dessus visant à élaborer une définition, car les catégories qu'il mesure doivent correspondre aux définitions convenues. Il fera également l'objet de consultations complémentaires en 2027 et sera présenté à la quatrième session.

C. Outils de gestion des terres

26. La mise en place d'outils de gestion des terres à l'appui de la fourniture de logements constitue le thème supplémentaire retenu par les Coprésidents en vue de son examen à la quatrième session. Une réunion du groupe d'expert(e)s est prévue en 2026 pour lancer cet axe de travail et la réunion intersessions correspondante se tiendra en 2027. Ces travaux visent notamment à élaborer un recueil d'études de cas qui présentent des exemples concrets d'outils de gestion des terres et des conditions dans lesquelles ils ont été utilisés, afin que les recommandations formulées par la suite se fondent sur des pratiques avérées plutôt que sur de simples principes.

V. Axes de travail complémentaires en matière de logement et ancrage institutionnel

27. Les travaux du Groupe de travail s'inscrivent dans le cadre d'une approche plus large en matière de logement au sein d'ONU-Habitat, laquelle repose sur le plan stratégique pour la période 2026-2029, dont le premier sous-programme est consacré au logement, aux terres et aux services de base, ainsi que sur les résolutions 2/7, sur un logement convenable pour tou(te)s, et 2/2, sur l'accélération de la transformation des établissements informels et des taudis d'ici à 2030, de l'Assemblée d'ONU-Habitat. Cette approche plus large s'articule autour de quatre fonctions complémentaires :

- a) Un rôle moteur intergouvernemental et normatif, exercé par l'intermédiaire du Groupe de travail lui-même, pour formuler et présenter les recommandations de politique générale ;
- b) Les connaissances, les données et le suivi, par l'intermédiaire de la Plateforme de connaissances sur le logement, laquelle rend accessibles les connaissances, les pratiques et les ressources pertinentes et fait l'objet d'un rapport spécial présenté à la session en cours (HSP/OEWG-H.2026/3), et de la Coalition mondiale pour les données urbaines, laquelle soutient le cadre de suivi du logement et l'amélioration du suivi du logement, des établissements informels et de l'expansion urbaine, ainsi que d'activités connexes en matière de connaissances, de données et de suivi aux niveaux régional et national ;
- c) La coopération technique et le renforcement des capacités, par l'intermédiaire d'activités pertinentes menées aux niveaux régional et national, y compris leurs composantes universitaires, techniques et commerciales, les forums urbains mondiaux, la mise en place du Global Housing Hub (Pôle mondial sur le logement) et les Housing Studios (ateliers sur le logement) ;
- d) La mise en œuvre opérationnelle, par l'intermédiaire des programmes des bureaux régionaux et des bureaux de pays, y compris le Affordable African Housing Compact (Pacte pour un logement abordable en Afrique).

28. Au sein d'ONU-Habitat, les axes de travail relatifs au logement s'inscrivent dans le cadre institutionnel suivant :

- a) Un échelon institutionnel composé du Bureau de la Directrice exécutive, qui assure l'orientation stratégique et les relations de haut niveau avec les États Membres, les institutions financières internationales et les partenaires ; une équipe spéciale interne chargée de la transformation du logement et des établissements informels, qui assure la coordination stratégique entre les différentes divisions ;
- b) Une équipe spéciale interne chargée de la transformation du logement et des établissements informels, qui assure la coordination stratégique entre les différentes divisions ;
- c) Le secrétariat du Groupe de travail ;
- d) La Division des solutions globales, qui comprend la Section des terres, du logement et des établissements informels, laquelle dispose de compétences thématiques et normatives, fournit une assistance technique et coordonne les programmes mondiaux ;
- e) La Division mondiale des connaissances et du plaidoyer, chargée du suivi des données, du Rapport mondial des villes, des forums urbains mondiaux et du renforcement des capacités ;
- f) La Division des programmes régionaux, qui mène ses activités aux niveaux régional et national et assure la liaison avec les États Membres ;
- g) Le secrétariat des organes directeurs, qui remplit des fonctions de gestion en matière de politique générale ; la Division de la gestion institutionnelle, chargée de la planification, du budget, du suivi et de l'évaluation ;

h) Un groupe de référence sur le logement, composé de membres issu(e)s de toutes les divisions, qui joue le rôle de comité consultatif interne et de caisse de résonance.

29. Deux publications produites durant la période considérée s'inscrivent directement dans cette approche en matière de logement : le Rapport mondial des villes de 2026, lequel est consacré à la crise mondiale du logement et fournit les données factuelles sur lesquelles repose une grande partie de l'analyse qui sous-tend les axes de travail thématiques, et l'Appel à l'action de Bakou, adopté à la treizième session du Forum urbain mondial, ainsi que les engagements annoncés à cette occasion.

VI. Voie à suivre

30. Au cours du prochain cycle d'établissement des rapports, le Groupe de travail continuera de mobiliser ses membres, ses partenaires et ses expert(e)s et d'établir des liens et des complémentarités avec d'autres axes de travail consacrés au logement. Afin d'assurer la mise en œuvre intégrale de la résolution 2/7 de l'Assemblée d'ONU-Habitat, les priorités suivantes ont été définies :

- a) Mener à bien les axes de travail en cours (la définition des établissements informels, le cadre de suivi du logement et les outils de gestion des terres) au moyen des phases de consultation complémentaires prévues en 2027 et présenter leurs résultats à la quatrième session ;
- b) Réviser les recommandations examinées à la session en cours à la lumière des orientations reçues et poursuivre la formulation et l'adoption de recommandations thématiques, lesquelles constitueront progressivement l'ensemble des recommandations que le Groupe de travail présentera à la troisième session de l'Assemblée d'ONU-Habitat en 2029 ;
- c) Maintenir et renforcer encore la mobilisation des États Membres, afin de garantir la représentation géographique et la prise en compte de la diversité des priorités et des contextes ;
- d) Poursuivre le développement et l'enrichissement progressifs de la Plateforme de connaissances sur le logement, en tant que vecteur permettant de mettre les recommandations du Groupe de travail à la disposition des États Membres, des administrations locales et des praticien(ne)s ;
- e) Tirer parti de la convergence entre le plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2026-2029, dont le premier sous-programme est dédié au logement convenable, et les objectifs du Groupe de travail ;
- f) Mobiliser des ressources suffisantes, prévisibles et pluriannuelles, ainsi que des capacités spéciales suffisantes, à l'appui d'une mise en œuvre efficace de la feuille de route. La proposition de stratégie de mobilisation des ressources soumise à la session en cours (HSP/OEWG-H.2026/4), définit les besoins correspondants et l'approche proposée.
- g) Définir, sous la direction des Coprésidents qui seront élus à la session en cours, les domaines thématiques supplémentaires à aborder au cours du cycle 2027, à raison de deux nouveaux thèmes au maximum par cycle annuel, afin de préserver la profondeur des travaux.

31. Le déroulement prévisionnel du prochain cycle est présenté ci-après. À l'issue de la session en cours, les documents examinés seront révisés à la lumière des recommandations formulées, puis mis en ligne en janvier 2027. Des consultations sur la définition des établissements informels et sur le cadre de suivi du logement se tiendront au cours de l'année 2027, ainsi que la réunion intersessions sur les outils de gestion des terres. Des réunions du groupe d'expert(e)s consacrées aux deux nouveaux domaines thématiques se tiendront au cours de la première partie de 2027 et seront suivies des réunions intersessions correspondantes, afin que tous les axes de travail aboutissent en vue de la quatrième session prévue en 2027. Les réunions mensuelles avec les Coprésidents et les réunions internes mensuelles du secrétariat continueront d'assurer la coordination tout au long du processus. Les activités de mobilisation se poursuivront également à la quatre-vingt-deuxième session de l'Assemblée générale, à la trente-deuxième session de la Conférence des Parties et à la Conférence des Nations Unies sur l'eau.

Annexe

Calendrier des réunions, 2026

<i>Date</i>	<i>Type de réunion</i>	<i>Axe thématique</i>	<i>Heure</i>	<i>Langues assurées</i>	<i>Observations/résultats</i>	<i>Participant(e)s</i>
19 mai 2026	Réunion intersessions	Durabilité environnementale et résilience des logements	13 h 30 – 15 h 30 (UTC+4)	EN, FR, ES, AR, RU, ZH	En présentiel sur le lieu de la treizième session du Forum urbain mondial (Bakou) et en ligne ; cadrage et propositions de recommandation	Plus de 100 participant(e)s
15 juillet 2026	Réunion du groupe d'expert(e)s	Politiques intégrées du logement	13 heures – 16 heures (EAT)	EN	Recherches de fond ; recensement des domaines devant donner lieu à des recommandations	41 participant(e)s en ligne
3 septembre 2026	Réunion intersessions	Politiques intégrées du logement	13 heures – 16 heures (EAT)	EN, FR, ES, AR, RU, ZH	Projets de recommandation consolidés	Plus de 220 participant(e)s